

Recherches sociographiques



Vincent LEMIEUX, Parenté et politique. *L'organisation sociale dans l'Île d'Orléans*

Jacques Benjamin

Volume 12, Number 3, 1971

Minorités francophones

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055547ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055547ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Benjamin, J. (1971). Review of [Vincent LEMIEUX, Parenté et politique. *L'organisation sociale dans l'Île d'Orléans*]. *Recherches sociographiques*, 12(3), 388–389. <https://doi.org/10.7202/055547ar>

Cet ouvrage collectif prouve à l'évidence que les chercheurs québécois en sciences humaines n'ont rien de particulier à envier à leurs collègues d'outre-frontière. Seule à présent tarde l'heure où des efforts de ce type, concertés à d'autres disciplines voisines, prendront place dans une véritable politique de la science pour le pays québécois.

Pierre ST-ARNAUD

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Vincent LEMIEUX, *Parenté et politique. L'organisation sociale dans l'Île d'Orléans*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1971, 250 p.

Nous étions tous là ce matin de juin 1969 à la Sorbonne lorsque Vincent Lemieux vint de Québec soutenir sa thèse de doctorat. Pour les gens de ma génération, Monsieur Lemieux est surtout admiré par le nombre remarquable de publications qu'il nous présente depuis dix ans, par sa façon de livrer bataille frontale à J. Lesage au sujet de la carte électorale, et par son souci de mettre en valeur chacun de ses assistants de recherche. Nous étions donc tous là. Plus de deux ans plus tard, les Presses de l'Université Laval nous présentent cette thèse dont seule la brève conclusion générale semble avoir été modifiée. Les étudiants de maîtrise d'Ottawa et de Montréal ont pu depuis longtemps en saisir tout l'intérêt, des séminaires de théorie politique lui ayant été consacrés.

Lemieux aborde dans cet ouvrage un des problèmes les plus complexes de la vie politique contemporaine, celui des relations entre les liens de parenté et le comportement politique des citoyens. Je ne suis pas sûr que la brève préface de Jean-Charles Bonenfant mette suffisamment en valeur l'intérêt d'une telle démarche. Le « terrain » étudié est celui de l'île d'Orléans, essentiellement parce que Madame Lemieux y a « de la parenté ».

Selon Lemieux, il y a relation entre l'état des liens de parenté à l'intérieur d'un groupe social, et certaines caractéristiques de l'action politique de ce groupe. Horace Miner, dans *St. Denis. A French Canadian Parish*, publié en 1939, avait déjà signalé que les choix partisans étaient une affaire de famille, que les clivages partisans correspondaient donc à des clivages parentaux, et que les antagonismes entre familles étaient de nature politique, si bien que les « veillées » se déroulaient généralement entre gens d'un même parti politique et que les alliances entre familles de partis différents avaient peu de chances de se produire. Mais il ne s'agissait là qu'affirmations générales, non démontrées très précisément.

Lemieux se propose d'analyser de façon la plus rigoureuse possible les relations entre la parenté et la politique sur l'île durant une longue période (1870-1960), tout en insistant sur les années 1930-1960 qui présentent un intérêt tout particulier en raison des transformations importantes aussi bien dans la vie politique que dans la parenté. Ces analyses sont conduites à l'échelle de chacune de six localités de l'île, et non pas à l'échelle des individus, d'abord parce que la nature même de la parenté renvoie à des phénomènes de groupe, et surtout à cause de la méthode même utilisée par l'auteur. Il se propose d'abord de démontrer le lien existant entre les résultats électoraux dans chacune des municipalités et la densité des liens de parenté, les indicateurs de cette densité étant les taux d'endogamie locale et la stabilité de la propriété foncière. Ce sont le Parti conservateur et l'Union nationale qui profitent d'une grande densité des liens de parenté et il explique cette relation par l'absence de dissociation des liens de parenté et des liens politiques chez ces gens qui votent pour ces partis. Ce n'est sans doute pas

un hasard qu'à Saint-Laurent, contrairement à ce que l'on observe dans les cinq autres localités, la distinction s'efface entre les deux catégories de familles partisans ; Saint-Laurent est la plus « évoluée » des localités de l'île et tout se passe comme si la relation entre la densité des liens de parenté et l'appui aux conservateurs tendait à disparaître.

La deuxième partie de l'étude fait entrer l'élément *société* dans le modèle, et plus précisément l'information, l'économie et la solidarité sociale. Ces trois variables, l'auteur veut montrer qu'elles sont elles-mêmes conditionnées, partiellement tout au moins, par les liens de parenté. Par exemple, là où l'information est la plus grande, le taux d'exogamie est le plus élevé. Le degré de richesse des cultivateurs d'une localité est d'autant plus grand que les liens de parenté ne sont pas distribués trop également entre les familles. Si ces liens sont trop nombreux, et surtout s'ils sont distribués trop également, tout se passe comme s'ils faisaient obstacle à la compétition et à la volonté d'enrichissement. Le taux d'entraide des cultivateurs, enfin, est lié à l'état des liens de parenté, les deux localités où le pourcentage de familles isolées (sanguinement) est le plus élevé sont celles où au total on pratique moins l'entraide.

Le modèle de variations électorales que trace enfin Lemieux (chap. V) fait appel à quatre traits parentaux (densité, parenté matrilatérale, hypergamie des statuts et taux d'exogamie insulaire) et à cinq variables (divisions partisans, compétition politique, information, richesse et solidarité sociale) « toutes plus ou moins conditionnées par l'état des liens de parenté ». Ce modèle réussit à éclairer certains aspects du résultat des élections fédérales et provinciales du début des années 1960 à l'île d'Orléans (chap. VI).

L'intérêt de cette thèse est justement de découvrir, au delà de la simple constatation empirique, de telles régularités de comportement, apport précieux à la compréhension du comportement électoral québécois à l'extérieur de Montréal. Ce modèle mériterait d'être raffiné, l'auteur l'admet bien volontiers ; il souligne cependant que « même dans son état actuel » le modèle permet des prédictions plus que satisfaisantes, « si on le compare à d'autres du même genre dans la littérature des sciences sociales » (p. 184).

Les membres du jury avaient en 1969 fait deux reproches précis à cette étude. Monsieur Lemieux aurait été « trop bon » envers Lévi-Strauss, avait dit le professeur Georges Lavau, et beaucoup de tableaux statistiques et l'utilisation générale des mathématiques n'apporteraient rien à l'œuvre elle-même, avait dit le professeur Marcel Merle, président du jury. Je ne crois pas pour ma part que l'utilisation des mathématiques et des tableaux statistiques y soit inutile ; au contraire leur présentation simple et claire facilite la compréhension. On ne sait si on doit en féliciter l'auteur ou l'éditeur. Je suis cependant porté à blâmer l'un et l'autre de l'utilisation des appendices. On ne découvre ainsi qu'en appendice le « trop grand » apport de Lévi-Strauss, dans un texte déjà paru dans *Recherches sociographiques* en 1966, et dont l'essentiel aurait peut-être mérité d'être intégré à l'introduction théorique de l'auteur. De même, l'appendice portant sur le patronage, tout intéressant qu'il soit, apporte peu à l'ouvrage lui-même. Il a cependant l'avantage de nous préparer à la lecture du prochain volume de Vincent Lemieux, portant précisément sur ce sujet.

Jacques BENJAMIN

*Département de science politique,
Université de Montréal.*